



*Signature d'une entente historique pour la Maison des savoirs*

# La première université des Premiers Peuples au Québec prend forme

**Québec, le 13 février 2025** – Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est fier d'annoncer un partenariat historique avec l'ensemble des universités québécoises, qui vise à poser les fondations de la Maison des savoirs, le premier établissement d'enseignement universitaire par et pour les Premiers Peuples. La signature de cette entente-cadre permettra de rédiger et de présenter un plan d'affaires dans le but de déployer une offre de cours sur mesure, intégrant un modèle unique qui combine enseignement en présentiel et en ligne, tout en créant un environnement d'apprentissage qui favorise la sécurité culturelle des étudiants et étudiantes autochtones.

## **Des parcours propres aux Premiers Peuples**

Grâce à une collaboration fructueuse avec les partenaires universitaires et à l'élaboration d'un plan d'affaires structuré, la Maison des savoirs, dont le projet a été annoncé il y a quelques années, vise à proposer des programmes spécialisés d'enseignement et de recherche adaptés aux Premiers Peuples.

La Maison des savoirs se donne comme mission d'offrir un curriculum adapté aux besoins des communautés, dans des environnements d'apprentissage qui reflètent l'identité et les valeurs des Premiers Peuples. L'objectif est également de mettre en place des mesures facilitant l'accès aux études supérieures, notamment par la reconnaissance des acquis et des programmes de transition vers l'université grâce à ses différents partenariats.

## **Une demande croissante pour l'accès aux études universitaires**

La réussite scolaire a par ailleurs connu une croissance importante au cours de la dernière décennie. Le taux de décrochage chez les membres des Premières Nations a diminué de 25 % entre 2011 et 2021. De plus, le taux d'obtention d'un diplôme d'études supérieures chez les Premiers Peuples, qui est en augmentation chaque année, témoigne de la nécessité de créer un établissement universitaire entièrement autochtone.

## **Un jalon important est maintenant franchi**

Le CEPN a déjà reçu l'appui financier du ministère de l'Enseignement supérieur afin de mettre en place une équipe affectée au projet. Le plan d'affaires de la Maison des savoirs sera soumis au Ministère d'ici 2027. La signature de l'entente-cadre représente une étape importante de ce plan d'affaires. C'est aussi la première fois qu'un tel partenariat réunit l'ensemble des établissements d'enseignement universitaire au Québec.

« La Maison des savoirs est le résultat de la ténacité des communautés à réaffirmer leur autodétermination en éducation. Elle répond à un besoin réel et contribuera à la tendance observée d'augmentation du nombre de diplômés autochtones au cours des dernières années. Ce projet incarne la vision commune des Premières Nations de revendiquer pleinement la maîtrise de leur éducation. Cinquante ans après la politique nationale "Maîtrise indienne de l'éducation indienne", je me réjouis de voir cette initiative prendre forme. »

— Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

« C'est exceptionnel de penser que, de mon vivant, je verrai des diplômés de la Maison des savoirs. Ce projet s'inscrit dans la volonté et la vision du CEPN de contribuer à la pleine prise en charge de l'éducation des Premiers Peuples et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. L'entente signée aujourd'hui est un pas significatif vers l'atteinte de cet objectif. Je tiens à remercier les institutions partenaires pour leur collaboration et leur enthousiasme à contribuer à ce modèle innovant. »

— Denis Gros-Louis, directeur général du Conseil en Éducation des Premières Nations

## **À propos du Conseil en Éducation des Premières Nations**

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est l'association de 22 Premières Nations du Québec qui œuvre depuis plus de 40 ans à la réalisation du droit des Premières Nations d'exercer leur pleine compétence en matière d'éducation grâce à la mise en place d'un système d'éducation complet, doté de ressources adéquates, conçu et géré selon leurs valeurs et leurs cultures. L'excellence, la réussite éducative, la fierté culturelle, ainsi que le contrôle de l'éducation par et pour les Premières Nations, sont au cœur de sa mission.

## **À propos de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador**

L'APNQL a été créé en 1985. Elle est composée de l'Assemblée des Chefs ainsi que d'un bureau administratif. L'Assemblée est composée des Chefs des 43 communautés des Premières Nations situées au Québec et au Labrador et représente un total de 10 nations : Abénaquis, Algonquins, Atikamekw, Cris, Hurons-Wendat, Malécites, Mi'gmaq, Mohawks Innu et Naskapis.

## **À propos de la Maison des savoirs**

Créée par et pour les Premiers Peuples, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, la Maison des savoirs est un projet d'envergure, innovant et collaboratif, axé sur les besoins des communautés et de leurs étudiants et futurs étudiants. Elle vise à un espace physique et numérique d'enseignement souple, de formation, de recherche et d'accompagnement aux étudiants, le tout dans un contexte sécuritaire sur le plan culturel.

-30-

**Source :** Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN)

**Pour tout renseignement :** Mona Belleau | 418-842-7672 | [mbelleau@cepn-fnec.com](mailto:mbelleau@cepn-fnec.com)